

Orientation en lycée

SYNTHÈSE /CLASSES DE 3^e

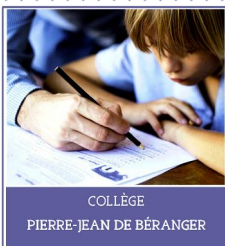
VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE (Cas général)

Ce tableau de synthèse ne prend pas en compte les élèves affectés selon des procédures dérogatoires : Esteban MAGUEUR-PEPE (Bachibac /Maurice RAVEL), Oscar GUESS et Jeanne DUFOUR (Création et Design /Maximilien VOX), Matthieu GORIN (Hip hop /TURGOT).

NOM DU LYCÉE	MOYENNE /200 pts C.C.F. DES ÉLÈVES AFFECTÉS DU COLLÈGE	NOMBRE D'ÉLÈVES AFFECTÉS												
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
LYCÉE LOUIS LE GRAND	192,5													
LYCÉE HENRI IV	192													
LYCÉE CHARLEMAGNE	180													
LYCÉE VICTOR HUGO	177,5													
LYCÉE HÉLÈNE BOUCHER	173,5													
LYCÉE SOPHIE GERMAIN	170													
LYCÉE TURGOT	160													
LYCÉE MAURICE RAVEL	153													
LYCÉE ARAGO	152													
LYCÉE SIMONE WEIL	143,5													
LYCÉE DORIAN	142													
LYCÉE VOLTAIRE	141													
LYCÉE DIDEROT	132,5													
LYCÉE COLBERT	124													
LYCÉE PAUL VALÉRY	112													
ÉLÈVES NON AFFECTÉS	106,5													

Paris, le 29 juin 2015,

Fabrice Meunier



ACADÉMIE DE PARIS

COLLÈGE
P.-J. DE BÉRANGER

5, rue Béranger
75003 Paris

01.42.78.46.28

01.42.78.57.30

Affaire suivie par
F.M. et P.S.



Année scolaire
2014-2015